

Objet : RS - Approbation d'une subvention au GAEF pour l'organisation du Féclaz Bike Test 2025

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoaz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoultre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Anne-Marie Barouti à Martine Lambert - de Stéphane Bochet à Philippe Gamen - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Max Joly à Aloïs Chassot - de Laïla Karoui à Philippe Cordier - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Walter Sartori - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmis - de Bruno Stellian à Grégory Basin - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Céline Vernaz à Alexandra Turnar - de Philippe Vuillermet à Sophie Bourgade - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoaz

- conseillers excusés : 3

Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 22 mai 2025

délibération n° 104-25 C

objet **RS - Approbation d'une subvention au GAEF pour l'organisation du Féclaz Bike Test 2025**

Cécile Trahand, vice-présidente chargée du tourisme et du rayonnement de l'agglomération, indique que Grand Chambéry entend apporter un soutien financier à des événements d'envergure se tenant sur le territoire de l'agglomération et qui contribuent au rayonnement de l'agglomération et au développement de la marque Chambéry Montagnes.

Grand Chambéry, au titre du développement touristique, et Grand Chambéry Alpes Tourisme, au titre de la promotion touristique, sont régulièrement sollicités pour soutenir l'organisation d'événements sportifs, culturels et patrimoniaux.

Le soutien aux événements intervient en déclinaison du Schéma de développement touristique 2024-2030 de Grand Chambéry et vise ces objectifs en particulier :

- développer la notoriété de la marque Chambéry Montagnes et l'animation du territoire,
- promouvoir la destination de l'agglomération auprès de ses publics cibles.

Une attention particulière est demandée à chaque organisateur sur les éléments suivants :

- favoriser la complémentarité entre la vallée et la montagne, favoriser l'inclusion, la transmission, la sensibilisation des jeunes publics et le recours aux circuits courts,
- s'inscrire dans une démarche de respect environnemental de la destination (gestion des déchets, sensibilisation...),
- favoriser la participation des habitants.

Pour l'été 2025, le Groupement des acteurs économiques de La Féclaz (GAEF) a sollicité le soutien de Grand Chambéry relativement à l'évènement nommé Féclaz Bike Test pour sa 2^e édition.

Ce week-end de découverte du vélo tout terrain se déroulera les 14 et 15 juin 2025 à La Féclaz.

Plusieurs revendeurs locaux et fabricants, de renommée internationale, viendront présenter et faire essayer des vélos tout terrain (VTT). En parallèle des essais, des encadrements à VTT seront proposés au public ainsi qu'une dégustation de produits locaux.

Cet évènement autour du VTT, dédié à la découverte et à l'initiation au vélo, est cohérent avec la volonté de Grand Chambéry de développer l'offre et la promotion autour de cette filière d'excellence retenue au Schéma de développement touristique, et d'accompagner la transition des stations.

La création de ce village autour du VTT marque également le lancement de la saison estivale de Savoie Grand Revard.

Par ailleurs, il sera complémentaire du VéloTour qui se tiendra en clôture de la saison estivale le 31 août 2025. Il s'ancre aussi dans une année de promotion du vélo (épreuves du Tour de France Femmes, étape du Tour de France qui se dérouleront au cœur de l'été 2025).

Le montant proposé pour le soutien de cet évènement est de 3 000 €.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la communauté d'agglomération compétente en matière de tourisme,

Vu la délibération n° 169-24 C du Conseil communautaire du 19 septembre 2024 portant approbation du Schéma de développement touristique 2024-2030 de Grand Chambéry,

Vu la demande du GAEF en date du 21 janvier 2025,

Vu l'avis de la commission tourisme du 3 avril 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'accorder une subvention de 3 000 € à l'association GAEF pour l'organisation du Féclaz Bike Test des 14 et 15 juin 2025 à La Féclaz,

Article 2 : d'approuver la convention correspondante ci-annexée,

Article 3 : d'autoriser le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **104-25 C**

Objet de l'acte :	RS - Approbation d'une subvention au GAEF pour l'organisation du Féclaz Bike Test 2025
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	22 mai 2025
Annexe(s) :	Convention Féclaz Bike test 2025

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250522-lmc1H33502H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33502H1

Date de transmission en Préfecture :	27 mai 2025
Date de réception en Préfecture :	27 mai 2025
Date de publication sur le site internet:	mercredi 28 mai 2025